

Diagnostic global du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye



Version validée par la CLE du 19 mai 2011

Le diagnostic se fixe comme objectif de procéder :

à la synthèse des principaux éléments présentés et analysés au sein de l'état des lieux ;

à une évaluation objective de la situation existante pour les usages du milieu, les écosystèmes et les hydrosystèmes présents sur le bassin versant.

Le diagnostic établit ainsi les interactions « usages/milieus » en déterminant les impacts exercés en terme de satisfactions ou d'insatisfactions. Ce diagnostic met l'accent sur les thématiques suivantes :

les usages du bassin versant ;

la gestion quantitative de l'eau et inondations ;

la satisfaction des usages tributaires de la qualité des eaux ;

la qualité écologique des hydrosystèmes ;

la pollution et les activités responsables des atteintes écologiques ainsi que les risques d'atteintes aux usages.

Auteurs du document : SOGREAH

Diffuseur des métadonnées : Commission Locale de l'Eau du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Diagnostic, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, TYPOLOGIE DES EAUX

Date : 2011-03-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-86066

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/diagnostic_sage_arg-fresn.pdf

Commune : AUCALEUC (22003), BOURSEUL (22014), BROONS (22020), LE MENÉ (22046), CORSEUL (22048), CRÉHEN (22049), 22051, ÉRÉAC (22053), FRÉHEL (22179), HÉNANBIHEN (22076), HÉNANSAL (22077), JUGON-LES-LACS - COMMUNE NOUVELLE (22084), LA LANDEC (22097), LANDÉBIA (22096), 22102, LANGUÉDIAS (22104), 22066, MATIGNON (22143), MÉGRIT (22145), PENGUILY (22165), PLANCOËT (22172), PLÉBOULLE (22174), PLÉDÉLIAC (22175), PLÉLAN-LE-PETIT (22180), PLÉNÉE-JUGON (22185), PLÉVEN (22200), PLÉVENON (22201), PLOREC-SUR-ARGUENON (22205), PLUDUNO (22237), QUINTENIC (22261), ROUILLAC (22267), RUCA (22268), SAINT-CAST-LE-GUILDON (22282), SAINT-DENOUEL (22286), SAINT-LORMEL (22311), SAINT-MAUDEZ (22315), SAINT-MÉLOIR-DES-BOIS (22317), SAINT-MICHEL-DE-PLÉLAN

(22318), SAINT-POTAN (22323), SEVIGNAC (22337), TRAMAIN (22341), TREBEDAN (22342), TREDIAS (22348), TRÉMEUR (22369), VILDÉ-GUINGALAN (22388)

Département : COTES-D'ARMOR (22)

Région : BRETAGNE (53)

Masse d'eau : MONTAFILAN DEPUIS CORSEUL JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ARGUENON (GR034), LE FREMUR DEPUIS HENANBIHEN JUSQU'A L'ESTUAIRE (GR035), L'ARGUENON DEPUIS PLENÉE-JUGON JUSQU'AU COMPLEXE DE LA VILLE-HATTE (GR032a), L'ARGUENON DEPUIS LE COMPLEXE DE LA VILLE-HATTE JUSQU'A L'ESTUAIRE (GR032c), L'ARGUENON AU COMPLEXE DE LA VILLE-HATTE (GR032b), LA ROSETTE DEPUIS BROONS JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ARGUENON (GR033), Arguenon (GG013), COMPLEXE DE LA VILLE-HATTE (Ville-hatte) (GL019b), COMPLEXE DE LA VILLE-HATTE (Jugon) (GL019a)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/diagnostic-global-du-sage-arguenon-baie-de-la-fresnaye0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

